

Interventions à Notre Dame :

Enseignante spécialisée :

Les parents peuvent prendre contact
avec **Madame QUOIRIN** par
l'intermédiaire du cahier de liaison de
leur enfant ou par mail
helene.quirrelin@ac-versailles.fr

Psychologue :

Les parents peuvent
prendre rendez-vous
directement avec

Madame CHERADAME

en téléphonant au

07. 77.26.18.47

**École Notre Dame
Mantes la Jolie**



Aides spécialisées

*Une équipe pour les enfants
rencontrant des difficultés
dans leurs apprentissages.*

Qu'est-ce que l'équipe d'aides spécialisées ?

Au sein de l'école Notre Dame, l'équipe d'aides spécialisées permet aux enfants rencontrant des difficultés de bénéficier des compétences:

D'une enseignante spécialisée:

Madame Hélène QUOIRIN,

Et d'une psychologue:

Madame CHERADAME

L'enseignante spécialisée à l'école :

Quand l'aide apportée par l'enseignante de la classe ne suffit pas...

L'enseignante spécialisée a suivi une formation spécifique lui permettant de prévenir et remédier aux difficultés que rencontrent les élèves à l'école.

Elle a deux missions :

1 : L' aide aux élèves

Elle apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés à comprendre et à apprendre à l'école.

En collaboration avec les enseignantes, elle prévient et repère les difficultés d'apprentissage de ces élèves.

Elle élabore pour chaque enfant un projet qui l'aide à développer des méthodes de travail efficaces pour pouvoir les réutiliser en classe et retrouver le plaisir d'apprendre.

2 : L' aide aux enseignantes

Elle aide les enseignantes à prévenir et analyser les difficultés d'apprentissage des élèves. Ensemble, elles définissent les besoins de chacun et élaborent des projets adaptés favorisant la réussite de tous les élèves.

L'enseignante spécialisée, avec la psychologue, contribue au suivi des élèves en situation de handicap.

La psychologue à l'école :

Quand les difficultés de l'enfant dépassent le contexte pédagogique...

Son rôle :

- contribuer, avec ses compétences spécifiques, à l'analyse et à la compréhension des conduites et des difficultés de l'enfant au sein de l'école.
- aider à réguler les relations entre famille, école et enfant.
- permettre la communication entre l'école et les partenaires extérieurs.
- conseiller les familles pour des consultations extérieures.
- collaborer à la conception des projets d'aides personnalisées pour les élèves en difficulté.
- participer au suivi de scolarisation des enfants en situation de handicap.

La psychologue n'intervient auprès des enfants qu'après avoir rencontré les parents.